



Numéro 32 – Juin 2016

Bulletin de l'Action sociale

Accompagner le grand âge en perte d'autonomie

Etablissements d'hébergement

Maisons de retraite : demain les vieux.

[Que choisir ?](#), Hors série 142, avril 2016, 18 p.

Accompagner un proche dans le grand âge est une préoccupation qui touche de plus en plus de Français. Quelle solution adopter : maintien à domicile, Ehpad, résidence de transition ? Ce dossier fait le point et rend compte d'une enquête menée dans 1047 structures pour personnes âgées dépendantes dans toute la France.

Médecin co : le défi de la bientraitance.

[Le Journal du médecin coordinateur](#), 66, mars/avril 2016, 7 p.

Depuis quelques années, on préfère parler de bientraitance que de lutte contre la maltraitance... Désormais au centre des politiques publiques, la "bientraitance" est au cœur des défis du médecin coordinateur même si celui-ci peine parfois à faire passer ses messages et n'a pas les moyens de ses ambitions. Des entretiens avec deux experts de la bientraitance complètent ce dossier.

Handicap

Viellir avec un handicap / *DESCAMPS Aurélie*.

[Etre - Handicap information](#), 143, mai/juin 2016, 20 p.

Comme l'ensemble de la population française, les personnes handicapées voient leur espérance de vie augmenter. Avec l'âge, l'activité professionnelle cesse, les besoins en aide à la vie quotidienne et en soins augmentent. Pour cette population, les effets du vieillissement s'ajoutent à ceux du handicap d'origine et demandent des réponses spécifiques.

Comment les employeurs et les acteurs médico-sociaux relèvent-ils le défi pour permettre aux personnes handicapées de vieillir dans les meilleures conditions possibles ?

Maladie d'Alzheimer

Enquête nationale auprès des gestionnaires de cas / *AQUINO Jean-Pierre, CASTEL-TALLET Marie-Antoinette*

[Observatoire des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer - La Lettre](#), 41, avril 2016, 16 p.

La fonction de gestionnaire de cas a été créée il y a quelques années, dans le cadre du 3e Plan Alzheimer pour répondre à un besoin de continuité du parcours de vie des personnes âgées. Leur rôle, en effet, consiste à évaluer les besoins de personnes ayant des problématiques d'une telle complexité que les réponses habituelles ne peuvent les résoudre, et à y apporter des solutions « sur mesure », au travers du plan de services individualisé. Qui sont ces professionnels ? Comment remplissent-ils leurs missions ? Quelles sont les difficultés auxquelles ils

sont confrontés ? Cette enquête menée par la Fondation Médéric Alzheimer, en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) apporte des enseignements sur leur formation, leurs pratiques professionnelles, et le soutien qu'ils reçoivent au sein du dispositif MAIA. Mais aussi leurs interrogations : comment être reconnus dans leur nouvelle fonction ? Comment organiser le partage nécessaire des informations auxquelles ils ont accès ? Comment évaluer l'impact de leur action ?

http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/content/download/21945/97757/file/Lettre_Observatoire_41.pdf

Soutien à domicile

APA à domicile : quels impacts pour les bénéficiaires ?

Travail social actualités, 72, mai 2016, 6 p.

Depuis le 01/03/2016, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées résidant à domicile obéit à un nouveau régime. Ses modalités d'attribution et de versement ont été revues pour assurer une meilleure couverture des besoins et des attentes des bénéficiaires. Ce dossier juridique fait le point sur cette prestation.

Généralités

Approches du vieillissement

Prise en charge des personnes âgées à l'horizon 2050-2060 / JOEL Marie-Eve, ROBINE Jean-Marie / Cnav.

Cnav - Lettre d'information du GDR Longévité et vieillissements, 7, mai 2016, 7 p.

Ce numéro de la lettre d'information est consacré au thème de la dépendance :

- une chaire dépendance à l'Institut des politiques publiques sur l'évolution de la demande et de l'offre de prise en charge,
- financement de la création d'une chaire par la CNSA sur l'adaptation des réponses médico-sociales aux besoins des personnes en perte d'autonomie,
- création d'une chaire "Economie de la santé et vieillissement" dans le cadre du LIRAES à Paris Descartes,
- travaux de recherche sur la modélisation de la demande d'aide des personnes âgées dépendantes,
- travaux comparatifs au niveau européen sur la coordination et la décentralisation des dispositifs de soins de long terme.

<http://www.statistiques-recherches.cnav.fr/images/publications/lettre-info-gdr/GDR-Lettre-information-7.pdf>

Vieillesse, fragilité et dépenses de santé / RAPP Thomas, SIRVEN Nicolas / Irdes.

Questions d'économie de la santé, 214, janvier 2016, 6 p.

Jusqu'à présent, une partie de l'augmentation des dépenses de santé était souvent attribuée à un effet mécanique de l'âge en l'absence de la prise en compte de la notion de fragilité dans les analyses multidimensionnelles. Cet effet ne masque-t-il pas des situations individuelles différentes ? La fragilité peut-elle révéler ces différences ?

A partir des données de l'Enquête santé et protection sociale (ESPS) appariée aux données de l'Assurance maladie, les auteurs ont testé l'hypothèse selon laquelle la fragilité est un des déterminants des dépenses de santé individuelles des personnes âgées. L'analyse montre ainsi qu'en 2012, le montant moyen des dépenses de santé ambulatoires des personnes âgées de 65 ans et plus augmente avec le niveau de fragilité.

<http://www.irdes.fr/recherche/questions-d-economie-de-la-sante/216-vieillesse-fragilite-et-depenses-de-sante.pdf>

Politique vieillesse

Handicap, dépendance, perte d'autonomie : du flou des concepts aux catégories sociales de la politique publique / HENRARD Jean-Claude.

Comité d'histoire de la sécurité sociale - Revue d'histoire de la protection sociale, 8, 2015, 2016, 20 p.

En France, il existe aujourd'hui une distinction entre personnes en situation de handicap et âgées dépendantes. La catégorisation de la population handicapée a mis plusieurs siècles pour émerger, accompagnée de politiques reposant sur des conceptions différentes. La politique de la vieillesse, ayant pour finalité l'inclusion des personnes âgées dans la société est apparue dans les années 1960. Vingt-cinq ans plus tard, les personnes âgées

dépendantes sont exclues du champ du handicap. Cette catégorisation, outre son caractère discriminatoire, est à l'origine d'inégalités injustifiées. Lever la barrière d'âge soulève des enjeux conceptuels et institutionnels. Leur résolution pourrait être suivie de la création d'un nouveau droit social universel « perte d'autonomie », reposant sur la solidarité nationale.

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement (4ème partie - Suite et fin).

[Actualités sociales hebdomadaires, 2955, 08/04/2016, 8 p.](#)

Cet article présente les mesures de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement concernant la création du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, le renforcement du rôle de la CNSA et la généralisation des maisons départementales de l'autonomie.

La tierce personne : une figure introuvable ? L'incohérence des politiques françaises de l'invalidité et de la perte d'autonomie /CAPUANO Christophe, WEBER Florence.

[Comité d'histoire de la sécurité sociale - Revue d'histoire de la protection sociale, 8, 2015, 2016, 22 p.](#)

Retracer l'histoire des politiques des incapacités au travail (invalidité) et au quotidien (perte d'autonomie) en France depuis 1905 montre les hésitations du législateur entre un régime causaliste (où les prestations dépendent des causes des incapacités) et un régime finaliste (où elles dépendent des besoins). La barrière des 60 ans instaurée entre les personnes qui dépendent d'une aide humaine pour vivre au quotidien mêle une logique de revenus (liés à l'invalidité avant 60 ans et à la retraite après 60 ans*) à la question de la tierce personne, dont la figure émerge pour de simples raisons de réduction des coûts pour la collectivité. L'article invite à dépasser les questions budgétaires pour mieux appréhender les conséquences de ces politiques sur les personnes avec incapacités et sur leur famille, mais aussi sur certains professionnels de l'aide quotidienne.

*Ce seuil n'a pas été revu depuis la réforme de la retraite.

Vieillesse, pauvreté et handicap dans l'histoire /STIKER Henri-Jacques.

[Comité d'histoire de la sécurité sociale - Revue d'histoire de la protection sociale, 8, 2015, 2016, 12 p.](#)

Cet article s'interroge sur les similitudes entre le sort des personnes handicapées et celui des personnes âgées dépendantes au cours de l'histoire. Elle questionne ainsi sur le temps long les dissociations ou articulations, selon les milieux sociaux, entre âge biologique, âge social et âge des incapacités définissant les contours d'une vieillesse incapable, comme les infirmes, de travailler. Cette étude montre enfin combien ces populations ont été longtemps oubliées par le corps social et négligées par les politiques publiques, dont les actions les ont cantonnées au champ assistantiel.